

Colloque de Pavie - 18 au 22 octobre 1997

Protection du patrimoine culturel : vers un profil européen du restaurateur de biens culturels

Du 18 au 22 octobre 1997 à Pavie, se sont réunis, à titre individuel, 45 experts des professions concernées par la Conservation-Restauration, provenant de 16 Pays d'Europe, invités par l'organisation non gouvernementale "*Associazione Giovanni Secco Suardo*", leader du projet, avec la contribution de l'Union Européenne dans le cadre du Programme Raphaël 1996, et comme partenaires européens l'Université Libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, Section d'Histoire de l'Art (Belgique), Hochschule für Bildende Künste Dresden (Deutschland), Hamilton Kerr Institute, University of Cambridge (England), Museum & Galleries Commission (England), Ecole Nationale du Patrimoine - IFROA Paris St. Denis (France). Aussi avec la contribution du Ministero per i Beni Culturali e Ambientali (Italie), Consiglio Nazionale per le Ricerche, Rome (Italie), Regione Lombardia (Italie), Provincia, Comune et Università di Pavia, Pavie (Italie).

Les travaux, consacrés à la mise en évidence des principes fondamentaux communs, à proposer aux Institutions de l'Union Européenne pour l'adoption des actions concrètes, se sont terminés par la présentation et l'adoption à l'unanimité du "*Document de Pavie*".

Ce Document a été adapté le 21 octobre 1997 et présenté au public le 22 octobre 1997. Le texte, rédigé en français, a été successivement traduit en anglais et italien.

Les trois versions font foi également.

Le comité scientifique¹ a organisé les débats autour de quatre thèmes principaux de réflexion :

- les perspectives historiques, présent et futur,
- les professionnels de la restauration des biens culturels : les critères européens de formation,
- la définition du " professionnel compétent ",
- le développement de la communication avec le public, les professionnels et les hommes politiques.

Le colloque s'est conclu par la rédaction d'un texte adopté à l'unanimité des participants et qui doit être diffusé aux principaux responsables de la préservation des biens culturels de la communauté européenne.

En résumé, les participants ont reconnu :

- * la conservation-restauration comme une discipline à part entière, enseignée à un niveau universitaire équivalent, avec accès au doctorat,
- * la nécessité d'un statut professionnel au niveau européen,
- * l'urgence de la mise en place d'un cadre réglementaire concernant la qualification des entreprises et le cahier des charges requis pour tout projet de restauration,
- * l'importance de l'intégration du conservateur-restaurateur dans toute la chaîne d'intervention concernant la protection du patrimoine,
- * la nécessité des échanges au niveau européen, entre conservateur-restaurateurs, formations et instituts de recherches, avec les décideurs et le public à partir d'un vocabulaire commun,
- * l'intérêt implicite du travail produit par ECCO puisque le document " Professional Guidelines " sert de référence au " Document de Pavie ".

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'existence du " Document de Pavie " pour deux raisons essentielles : il tire notre profession dans la bonne direction et il a surtout le mérite d'avoir obtenu, à

la suite de souvent longs et difficiles échanges d'opinion, le consensus de l'ensemble des experts européens présents, qu'ils soient professionnels de la conservation-restauration, scientifiques, historiens d'art ou responsables de formations ou d'institutions. Dépassant ainsi le strict cadre des associations professionnelles, nous pensons qu'il ne manquera que plus de poids auprès des Directions Générales de l'Union Européenne et des instances administratives de chaque pays. Nous espérons simplement qu'il ne restera pas lettre morte dans la réalité quotidienne. Pour que de " mots " ce texte se concrétise en " actes ", le travail et la communication des associations professionnelles de chaque pays ne sont que plus essentiels.

Martine BAILLY

Florence HERRENSCHMIDT

Novembre 1997

DOCUMENT DE PAVIE ³

CONSIDÉRANT que le patrimoine culturel, immobilier et mobilier, est fondateur de l'identité culturelle européenne, dans le respect des diversités nationales et régionales ;

CONSIDÉRANT la nature particulière de ce Patrimoine, son caractère non renouvelable, l'obligation morale d'en garantir l'accès aux générations présentes et futures et de sensibiliser les professionnels, le public et les décideurs à sa genèse, son histoire, sa fragilité et sa préservation ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'en assurer une conservation-restauration au plus haut niveau, c'est à dire capable d'en garantir l'authenticité et d'en prolonger l'existence ;

CONSIDÉRANT que cette conservation-restauration de haut niveau doit reposer sur la reconnaissance d'urgence d'un statut professionnel du conservateur-restaurateur au niveau européen ;

CONSIDÉRANT que le conservateur-restaurateur doit prendre part aux décisions dès la conception d'un projet de conservation-restauration et qu'il assume, en collaboration avec les partenaires concernés, les responsabilités qui relèvent de sa compétence propre, particulièrement pour le diagnostic, la prescription, la réalisation et la documentation des traitements ;

Les experts issus des professions concernées par la conservation-restauration du Patrimoine culturel réunis à Pavie en octobre 1997, recommandent que sur la base du document rédigé par les professionnels ("E.C.C.O. Professional Guidelines", annexe 1) et en collaboration avec tous les spécialistes de ce domaine, l'Union Européenne encourage les actions suivantes :

1. la reconnaissance et la promotion de la conservation-restauration comme une discipline enseignée pour toutes les catégories de biens culturels au niveau universitaire ou reconnu équivalent, avec accès au doctorat ;
2. le développement de l'interdisciplinarité entre les conservateur-restaurateurs et les tenants des sciences physiques et humaines, à la fois dans l'enseignement et dans la recherche ;
3. la promotion du profil du conservateur-restaurateur sur la base des règles professionnelles définies par E.C.C.O. (93/94), de son rôle dans la prise de décisions dès la conception d'un projet et de sa responsabilité dans la communication avec les professionnels, le public et les décideurs ;
4. la définition au niveau européen de l'ensemble des compétences professionnelles spécifiques du conservateur-restaurateur ;
5. une grande vigilance envers la prolifération de formations non qualifiées ;
6. une juste répartition dans la formation du conservateur-restaurateur des enseignements théoriques et pratiques intégrés ainsi qu'un enseignement de la stratégie de la communication ;

7. la mise en place d'urgence d'un programme de coopération et d'échanges au sein d'un réseau européen des institutions de formation et de recherche en conservation-restauration ;
8. la réalisation par la profession d'une étude comparative des différents systèmes éducatifs (objectifs, contenus et niveaux) ;
9. une meilleure diffusion de l'information par la publication des travaux en conservation-restauration ;
10. la promotion de la recherche en conservation-restauration ;
11. l'établissement d'un cadre réglementaire garantissant la qualité des interventions sur les biens culturels ou leur environnement, ceci afin d'éviter les effets négatifs du marché libre sauvage, ce cadre réglementaire comportera notamment des dispositions concernant :
 - la qualification des entreprises, ou équipes professionnelles responsables,
 - les notifications du cahier des charges pour tout projet de conservation-restauration ;
12. la publication d'un glossaire multilingue élaboré sur la base des définitions conceptuelles figurant dans les ouvrages de référence de la discipline ;
13. la mise à disposition de moyens appropriés pour assurer une meilleure communication entre les professionnels, le public et les décideurs.

Les experts souhaitent que les Directions Générales de l'Union Européenne accordent une importance prioritaire à la traduction de ces recommandations en des actions concrètes et coordonnées.

Liste des participants :

ALLEMAGNE

Gottfried Hauff (Professor, Studiengang Restuurierung fachbereich Architektur Fachhochschule, Potsdam)

Elisabeth Jagers (Professor, Naturwissenschaftliche beratung bei der Erhaltung von Kunst und Kulturgut, Koln)

Ulrich Schiessl (Professor, Hochschule fur Bildende Kunste fachgebiet Restaurierung, Dresden)

Cristina Thieme (Conservator-Restorer, Munchen Technische Universität München, Studiengang Resturierung, Kunsttechnologie und Konservierungswissenschaften, München)

AUTRICHE

Wolfgang Baatz (Professor Akademie der Bildenden Künste in Wien, Wien)

BELGIQUE

Pierre Masson (President ECCO, Leefdaal)

Cathdine Perieer-d'leteren Professeur Université Libre de Bruxelles)

DANEMARK

Rene Larsen (Rektor Det Kongelige Danske Kunstakademi Konservatorskolen, Copenhague)

ESPAGNE

R.Fernandez Baca Casares (Director Instituto Andaluz del Patrimonio Histórico, Sevilla)

Jose Maria Losada (Consejero Técnico Museo Estatales, Ministerio de Educación y Cultura, Madrid)

FINLANDE

Lena Wikstrom (Director Oy ars Longa Ab, Helsinki)

FRANCE

Martine Bailly (Enseignant à l'IFROA, Paris)

Marie Berducou (Responsable du Dépt. De Conservation et Restauration, Université de Sorbonne MST, Paris)

Segolène Bergeon (Conservateur Général du Patrimoine, Direction du Patrimoine, Paris)

Georges Brunel (Directeur Ecole Nationale du Patrimoine-IFROA, Paris)

Francoise Flieder (NatScie. Directeur des Recherches sur la Conservation des Documents Graphiques Ministère de la Culture, Paris)

Florence Herrenschmidt (Directeur Centre Régional de Restauration de Caen, Paris)

GRECE

Nicholas Minoe (Direttore per il Restauro delle Antichità e delle Opere d'Arte, Ministero della Cultura, Athenes)

IRLANDE

Maghread McParland (Senior Conservator, The National Gallery of Ireland, Dublin)

ITALIE

M G Albertini Ottolenlshi (Professore Università di Pavia, Pavia)

Catherine Antormarchi (Coordinatore programma PREMA ICCROM, Roma)

Giorgio Bonsanti (Direttore Opificio delle Pietre Dure, Firenze)

Michele Cordaro (Direttore Istituto Centrale per il Restauro, Roma)

Gael de Guichen (Assistente Direttore Generale ICCROM, Roma)

Roberto Nardi (Conservateur-Restaurateur, Roma)

Mara Nimmo (Vice Direttore Corsi, Istituto Centrale per il Restauro, Roma)

Pietro Petraroia (Soprintendente Beni Artistici e Storici - Milano, Milano)

Nathalie Ravanel, (Segretario Generale ECCO, Firenze)

Sabina Vedevello (Conservateur-Restaurateur, Roma)

NORVEGE

Mille Stein (Chief Conservator, Norsk Institut for Kulturminne-Forskning NINA NIKU, Oslo)

PAYS BAS

Ijsbrant Hummelen (Coord. Conservation and Restoration Resaerch-Instituut Collectie Nederland, Amsterdam)

Anne van Grevenstein (Stichting Restauratie Atekier Limburg, Maastricht)

Jorgen Wadum (Chief, Conservator Royal, cabinet of Paintings Het Mauritshuis, Deen Hasg)

PORTUGAL

Agnès. Le Gac (Conservateur-Restaurateur, Liaboa)

ROYAUME UNI

Janey Cronyn (Conservateur-Restaurateur, London)

Katey Foley (Consultant, London)

Wendy Griffithe (Conservateur-Restaurateur, London)

Jane Hutchison (Chair Conservation Forum, Edinburg)

Ian Mc Clure (Director, Hamilton Kerr Institute University of Cambridge, Cambridge)

Carole Milner (Head of conservation & collection care Museums and Galleries Commission,, London)

Andrew Oddy (Keeper of Conservation; The British Museum, London)

Alan Phenix (Teacher, Courtauld Institute of Art, London)

SUÈDE

Margareta Ekroth-Edebo (Professor, Department of Conservation Goteborg University, Goteborg)

SUISSE

Anne Rinuy (Assistant Conservateur du Laboratoire des Musées d'art et d'Histoire, Genève)

Volker Schaible (Teacher, Fachklasse für Konservierung und Restaurierung Schule für Gestaltung, Bern)

Membres du comité scientifique :

M.G Albertini Ottolenghi, Université de Pavie.

S. Bergeon, Direction du Patrimoine.

G. de Guichen, ICCROM.

C. Milner, Museums & Galleries Commission.

M. Nimmo, Istituto Centrale per il Restauro.

C. Périer - d'eteren, Université Libre de Bruxelles.

N. Ravanel, E.C.CO.

U. Schiessl, Hochschule für Bildende Künste.

Adopté à l'unanimité, Pavie, le 21 octobre 1997.

Les actes du colloque seront disponibles auprès de l'association :

" Giovanni Secco Suardo "

Via Mazzini 13, 23050 Lurano Bergamo, Italie.

Tél : 035 800 530 / Fax : 035 800 531